

RETRAITE : RIEN N'EST RÉGLÉ FINANCIÈREMENT

Par [Marie-Cécile Renault](#) le Figaro 13/06/2018

INFO LE FIGARO - Malgré l'amélioration de la conjoncture, l'ensemble du système restera dans le rouge au moins jusqu'en 2036, selon l'avis du Conseil d'orientation des retraites (COR), qui doit rendre jeudi son cinquième rapport annuel.

Au moment où le gouvernement engage une réforme systémique en profondeur du système de retraite et vient de lancer une consultation populaire auprès des Français, le cinquième rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites (COR), qui sera présenté jeudi et dont *Le Figaro* a pu se procurer une version, montre qu'il y a toujours nécessité à agir. Car, contrairement aux dires de l'exécutif, Emmanuel Macron en tête qui l'a encore répété au début de l'année, le besoin de financement de l'ensemble du système à court, moyen et long terme n'a pas disparu. Pis, la récente embellie économique, qui permettra de ramener cette année les **comptes de la Sécu au quasi-équilibre**, n'a pas inversé la tendance pour les années suivantes.

Avec 316 milliards d'euros versés en 2017, les dépenses brutes du système de retraite français s'élevaient à 13,8 % du PIB l'année dernière. Parmi ces dépenses, 272,3 milliards étaient consacrés aux pensions de droit direct de retraite de base et de retraite complémentaire (11,9 % du PIB) et 35,4 milliards aux pensions de droit dérivé (1,5 % du PIB). Alors que le besoin de financement, abyssal en 2010 (- 0,7 % du PIB), s'est depuis résorbé sous l'effet des différentes réformes - et surtout de celle conduite il y a huit ans par **Éric Woerth**, qui a repoussé de deux ans l'**âge légal de départ** -, le système de retraite est quasiment revenu à l'équilibre en 2017. Mais le répit sera de très courte durée. À court terme, le solde financier du système va à nouveau se dégrader dans l'ensemble des scénarios (croissance, démographie, chômage, productivité...) envisagés par le COR: le besoin de financement s'établira à 0,2% du PIB en 2022, soit 4,5 milliards d'euros. Le déficit va ensuite continuer à se creuser pour atteindre entre 0,4% voire 0,9 % du PIB en 2029, selon que la croissance reste en moyenne de 1,8% par an sur l'ensemble de la période ou redescende à 1%.

Différents scénarios

Pis, le solde financier du système restera à plus long terme dans le rouge, dans l'ensemble des scénarios du COR, sous l'effet principalement de la baisse des ressources (en pourcentage du PIB) alors que l'évolution du solde financier dépendra de la dynamique des dépenses, en hausse sous le poids du vieillissement de la démographie.

Selon les différents scénarios, le système de retraite reviendra à l'équilibre au mieux en 2036 (si la croissance se maintient sur toute la période à 1,8 %) ou en 2040 (à 1,5 %). Au pire, il restera en déficit... jusqu'en 2070 avec une croissance stagnant aux alentours de 1 %. On est loin du satisfecit ambiant au sein de la majorité...

Le COR note que si la pension moyenne devrait continuer de croître du fait de la montée en qualification des générations (dit «effet noria»), en revanche l'écart avec les actifs devrait se creuser. Ainsi, en termes relatifs, la pension moyenne rapportée au revenu d'activité moyen aurait atteint un maximum au cours des années récentes (vers 2014-2015) et devrait diminuer dans le futur.

» LIRE AUSSI - Les retraités vivent mieux que l'ensemble des Français, mais cela pourrait changer

Il en irait de même pour le niveau de vie des retraités, rapporté à celui de l'ensemble de la population, qui continuerait sa dégringolade. Selon les scénarios, le niveau de vie relatif des retraités s'établirait entre 89% et 95% en 2040 puis entre 77% et 89% en 2070, contre 105,6% en 2015.

Le COR confirme enfin que le rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités va continuer à diminuer sensiblement, passant de 1,7 cotisant par retraité de droit direct en 2017 à environ 1,3 en 2070. Cette baisse, portée par les effets du papy-boom et de l'allongement de l'espérance de vie à 60 ans, s'observera alors que l'âge moyen de départ à la retraite passera de 61,8 ans en 2017 à 64 ans à partir de la fin des années 2030, du fait notamment de la hausse de la durée d'assurance requise pour le taux plein et des entrées plus tardives sur le marché du travail.